



Ref : CFVU2022/22-0603

**CFVU DU 16 JUIN 2022**

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU LA RÉPARTITION DES REPRÉSENTANTS ÉLUS ÉTUDIANTS À LA CViE.**

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 16 juin 2022 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac,**

*Vu le code de l'éducation,*

*Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

**Etant préalablement exposé que :**

*Les représentants élus étudiants seront nommés par le président de l'université après validation de la répartition en CFVU.*

*2 représentant EBM,*

*1 représentant le point levé,*

*1 représentant FAGE.*

- **APPROUVE** (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) **LA RÉPARTITION DES REPRÉSENTANTS ÉLUS ÉTUDIANTS À LA CViE.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 22/06/2022.*

Nombre de membres présents	<b>18</b>
Nombre de membres représentés	<b>11</b>
Nombre d'abstentions	<b>0</b>
Nombre de suffrages exprimés	<b>29</b>
Nombre de votes pour	<b>29</b>
Nombre de votes contre	<b>0</b>

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

*Signé*

Lionel LARRÉ.